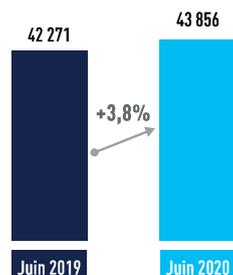


CRÉDIT DU MAROC : UN PREMIER SEMESTRE MARQUÉ PAR LA RÉSILIENCE DU PNB ET LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE COÛT DU RISQUE

Des résultats semestriels générant un bénéfice net part du groupe de 23,7 MDH.

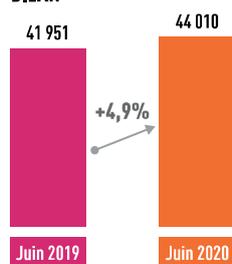
Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, présidé par Monsieur Ismail Fassi-Fihri, a examiné lors de sa séance du 28 juillet 2020, l'activité et les comptes arrêtés au 30 juin 2020 par le Directoire.

ENCOURS CRÉDITS



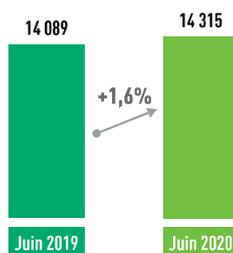
En millions de dirhams

ENCOURS RESSOURCES BILAN



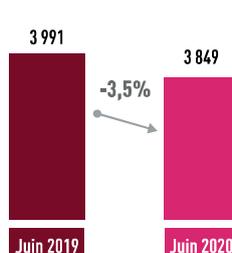
En millions de dirhams

CRÉDITS HABITAT



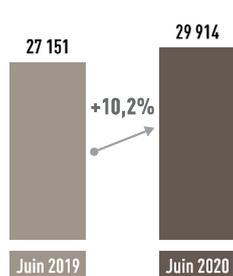
En millions de dirhams

CRÉDIT À LA CONSOMMATION



En millions de dirhams

RESSOURCES À VUE



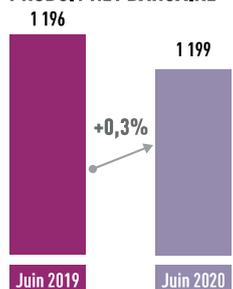
En millions de dirhams

RESSOURCES D'ÉPARGNE



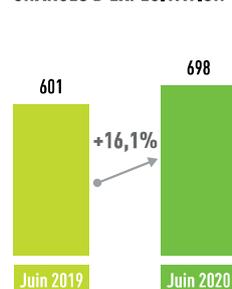
En millions de dirhams

PRODUIT NET BANCAIRE



En millions de dirhams

CHARGES D'EXPLOITATION



En millions de dirhams

UN ACCOMPAGNEMENT RAPPROCHÉ DES CLIENTS PARTICULIERS ET ENTREPRISES – CRÉDITS AUX ENTREPRISES +4,6%, CRÉDITS AUX PARTICULIERS +0,5%, ÉCHÉANCES REPORTÉES SUR L'ENSEMBLE DES MARCHÉS 750 MDH

Les emplois clientèle du Crédit du Maroc enregistrent une hausse de 3,8%, à 43 856 millions de dirhams, par rapport à fin juin 2019. Le contexte de crise sanitaire a affecté les crédits aux particuliers dont la production a été sensiblement plus faible sur le deuxième trimestre 2020. Les efforts des conseillers ont de fait été orientés vers l'accompagnement des clients touchés par la crise, notamment à travers la mise en place des moratoires de crédits. Par ailleurs, cette mesure a concerné plus de 13 000 clients particuliers avec 170 millions de dirhams d'échéances reportées et un taux d'accord de plus de 99%.

Les encours de crédits habitat progressent de +1,6% par rapport à juin 2019 et affichent une part de marché à 6,63%. Les encours de crédits à la consommation diminuent de -3,5% ce qui impacte leur part de marché à la baisse de 10 points de base sur une année glissante pour s'établir à 7,19%.

Les crédits aux entreprises voient leurs encours augmenter de 4,6% par rapport à juin 2019, à 20 373 millions de dirhams. Cette évolution est liée à la progression des crédits de trésorerie de 14,5% et des crédits-bails de 4,6%. Les crédits à l'équipement affichent, quant à eux, une quasi-stagnation en lien avec le faible niveau des investissements des entreprises en période de crise.

Il est à noter que le Crédit du Maroc a accordé sur le deuxième trimestre 2020 près de 620 millions de dirhams de lignes Damane Oxygène.

S'agissant des créances en souffrance, elles intègrent les premiers effets de la crise sanitaire et sont en hausse de 14,2%, principalement portée par les crédits aux particuliers.

UNE BONNE DYNAMIQUE SUR LA COLLECTE – RESSOURCES BILAN +4,9%, RESSOURCES HORS BILAN +19,5%

Les ressources à la clientèle s'apprécient de 4,9% par rapport à juin 2019, à 44 010 millions de dirhams. Cette performance est portée essentiellement par les ressources à vue, qui évoluent de 10,2%, à 29 914 millions de dirhams. Hors dépôts à terme en baisse de 13,1%, la collecte bilan du Crédit du Maroc affiche une progression de 6,5%.

Pour leur part, les ressources hors bilan augmentent de 19,5% grâce à la hausse des encours OPCVM (24,9%) et ceux de l'assurance-vie (10,7%).

UNE ACTIVITÉ BANCASSURANCE RALENTIE - PRIMES BANCASSURANCE NON VIE -1,5%

Les primes collectées au premier semestre en assurance non vie diminuent de 1,5% par rapport à la même période de 2019 en lien avec le contexte de la crise sanitaire. Les principales branches portant la baisse sont la prévoyance 5,9% et l'assistance 2,8%.

UN PRODUIT NET BANCAIRE RÉSILIENT - PNB CONSOLIDÉ +0,3%

À fin juin 2020, le produit net bancaire du Crédit du Maroc progresse de 0,3% par rapport à juin 2019 pour s'établir à 1 198,7 millions de dirhams. Il est à signaler que le produit net bancaire du deuxième trimestre ressort en baisse de 3,2% par rapport à la même période 2019.

Cette légère augmentation est tirée par la marge nette d'intérêt qui se situe à 923,7 millions de dirhams, en augmentation de 1,9% par rapport au premier semestre 2019, en lien avec le développement des crédits aux entreprises et à l'optimisation du coût de la ressource.

La marge sur commissions recule de 6,7% et s'établit à 208,5 millions de dirhams sur une année glissante, sous l'effet d'une activité clients très ralentie au deuxième trimestre.

Pour sa part, le résultat des opérations de marché recule de 0,9% pour atteindre 106,8 millions de dirhams, impacté par les effets de la crise sanitaire.

De leur côté, les filiales du Groupe Crédit du Maroc affichent un PNB global de 104,2 millions de dirhams, en accroissement de 10,2% par rapport au premier semestre 2019. Cette performance est principalement portée par les filiales Crédit du Maroc Leasing et Factoring, Crédit du Maroc Patrimoine et Crédit du Maroc Capital.

UN RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION INTÉGRANT LE DON AU FONDS SPÉCIAL POUR LA GESTION DU COVID-19 - RBE CONSOLIDÉ -15,8%, RBE CONSOLIDÉ HORS DON COVID -1,5%

Le résultat brut d'exploitation se situe à 500,4 millions de dirhams à fin juin 2020, en baisse de 15,8% par rapport au premier semestre 2019. Il inclut une hausse des charges générales d'exploitation de 16,1% portée par le don du Crédit du Maroc au fonds spécial pour la gestion du Covid-19 de 85 millions de dirhams. Ainsi, le coefficient d'exploitation atteint 58,3% à fin juin 2020 contre 50,3% à fin juin 2019.

Hors don au fonds Covid, les charges générales d'exploitation ressortent en hausse maîtrisée de 2,0% et le coefficient d'exploitation à 51,2%.

Sur le volet des investissements, le Crédit du Maroc a engagé sur le premier semestre 2020 un montant total de 165 millions de dirhams, concernant pour l'essentiel le projet du nouveau siège « Les Arènes ».

UN COÛT DU RISQUE IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE - COÛT DU RISQUE 205,2%, TAUX DE COUVERTURE 94,6%

Le coût du risque consolidé à fin juin 2020 a triplé par rapport à juin 2019, à 437,9 millions de dirhams, soit une hausse du taux de coût du risque consolidé sur les quatre derniers trimestres de 74 point de base à 1,4%. Cette augmentation provient, essentiellement, de la constatation des impacts de la crise Covid-19 et du provisionnement prudentiel des encours sains, notamment sur certains secteurs impactés par la crise.

Le Crédit du Maroc confirme sa politique prudente de provisionnement et enregistre une hausse de son taux de couverture global consolidé de 245 points de base à 94,6%.

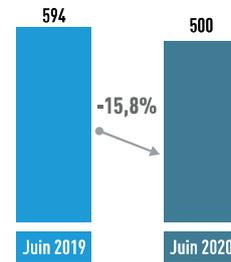
UNE CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE POSITIVE - RNPG 23,7 MDH, RNPG HORS DON COVID 77,3 MDH

Au final, le résultat net part de groupe ressort bénéficiaire à 23,7 millions de dirhams enregistrant une baisse de 92,1% par rapport au premier semestre 2019. À noter que cette baisse découle essentiellement de la dégradation du niveau du coût du risque sur le deuxième trimestre 2020.

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE SOLIDE - RATIO DE SOLVABILITÉ 14,83% / LCR 175%

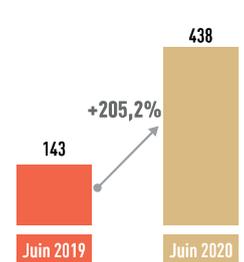
Au titre du premier semestre 2020, les fonds propres du Crédit du Maroc s'élèvent à 6 402 millions de dirhams induisant un ratio de solvabilité de 14,83% et un ratio Core Tier 1 de 11,73%.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION



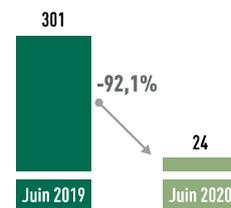
En millions de dirhams

COÛT DU RISQUE



En millions de dirhams

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



En millions de dirhams

RATIO DE SOLVABILITÉ



En millions de dirhams

Pour sa part, le ratio de liquidité se maintient à un niveau confortable de 175%.

L'endettement du Crédit du Maroc ressort à 2 108,1 millions de dirhams, en progression de 5,6% par rapport à juin 2019 en lien avec la hausse des emprunts financiers.

LE CRÉDIT DU MAROC MOBILISÉ POUR FAIRE FACE À LA CRISE ET POUR AGIR DANS L'INTÉRÊT DE SES CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

Le Crédit du Maroc s'est pleinement inscrit dans l'élan de solidarité nationale initié par sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste en contribuant à hauteur de 85 millions de dirhams au fonds spécial pour la gestion de la pandémie Covid-19 et en se mobilisant, dès le début de la crise, pour garantir la sécurité de ses collaborateurs, de ses clients et de ses partenaires tout en maintenant les activités essentielles pour l'ensemble de sa clientèle.

Le Crédit du Maroc a en effet déployé, sur la période de confinement, un dispositif complet assurant la continuité d'activité, à travers l'ouverture de 100% des agences bancaires et centres d'affaires, la mise en place du télétravail pour plus de 40% des collaborateurs

du siège, l'approvisionnement régulier des guichets automatiques et la facilitation des opérations à distance. Sur la période post-confinement, le Crédit du Maroc a adapté son dispositif de travail pour une reprise totale de ses activités, à travers la mise en place de la présence partielle des collaborateurs, leur équipement en outils de travail à distance et l'instauration des mesures préventives et des gestes barrières au quotidien.

Le Crédit du Maroc a apporté son soutien aux citoyens, clients et non clients, particuliers et entreprises, pour leur permettre de faire face à cette crise inédite en adoptant les mesures d'accompagnement nécessaires.

Ainsi, 290 000 clients ont été contactés dans le cadre d'un plan de sollicitation client proactif, près de 14 000 clients ont bénéficié de reports d'échéances de crédit, plus de 500 clients ont bénéficié du découvert Damane Oxygène, près de 300 clients sont actuellement accompagnés pour la relance de leur activité à travers Damane Relance et plus de 90 000 aides sociales accordées par les pouvoirs publics ont été distribuées aux citoyens en situation de précarité, à travers le réseau d'agences et de guichets automatiques.¹

S'agissant de son Plan Stratégique Moyen Terme, le Crédit du Maroc réaffirme ses principales ambitions, à horizon 2022, sur l'ensemble de ses piliers (client, humain et sociétal) et continue d'avancer sur la transformation de ses fondations : le nouveau modèle distributif, le nouveau système d'information, la transformation digitale et le projet du nouveau siège « Les Arènes ».

COMPTES SOCIAUX

Au niveau des comptes sociaux, le produit net bancaire ressort à 1149,0 millions de dirhams, en légère hausse de 0,4% par rapport au premier semestre 2019.

Le résultat brut d'exploitation progresse de 0,8% pour se situer à 552,6 millions de dirhams. Il intègre des charges générales d'exploitation de 598,8 millions de dirhams, en baisse de 0,5%.

Le résultat net s'établit à 36,9 millions de dirhams, en baisse de 83,4% par rapport au premier semestre 2019. Il inclut notamment les impacts de la crise au niveau du coût du risque ainsi que la contribution au fonds de solidarité Covid-19.

Le Conseil de Surveillance tient à remercier le Directoire et l'ensemble des équipes du Crédit du Maroc pour leur engagement et leur mobilisation au service des clients de la banque et des citoyens marocains en ces circonstances difficiles.

Le Conseil de Surveillance a enregistré la désignation de Monsieur Cyril Meilland en tant que représentant permanent de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Stanislas Ribes.

Le Conseil de Surveillance a chaleureusement remercié Monsieur Stanislas Ribes pour le soin qu'il a toujours apporté à l'exécution de son mandat.

Le Conseil de Surveillance a souhaité plein succès à Monsieur Cyril Meilland dans ses nouvelles fonctions.

1. Éléments chiffrés au 10 juillet 2020.

À propos du Crédit du Maroc

Filière du Groupe Crédit Agricole France, Crédit du Maroc est une banque universelle et généraliste qui s'adresse à tous les segments de clients : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Sa politique de croissance, son réseau commercial étoffé à travers tout le Royaume du Maroc (340 points de vente) et la mobilisation de sa force vive (environ 2500 collaborateurs) s'appuient sur un grand pouvoir d'innovation orienté vers la satisfaction de ses clients. L'affiliation au Groupe Crédit Agricole France confère au Crédit du Maroc un atout commercial majeur de par son ouverture à l'international et son approche globale, riche d'expertises éprouvées. Crédit du Maroc propose des offres sur mesure qui répondent à tous les besoins des clients, des services bancaires au quotidien jusqu'à la banque de financement et d'investissement en passant par les financements, l'épargne, la bancassurance, la gestion d'actifs, le leasing et le factoring ou encore la banque privée et la fenêtre participative 'Arreda'.
Pour plus d'information : www.creditdumaroc.ma

À propos du groupe Crédit Agricole (France)

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 140 000 collaborateurs et 31 150 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 52 millions de clients, 8,8 millions de sociétaires et 1 million d'actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.
Pour plus d'information : www.credit-agricole.com

Liste des communiqués de presse publiés au 30 JUIN 2020 :

- Le Crédit du Maroc pose la première pierre de son nouveau siège social « Les Arènes ».
- La BERD et Crédit du Maroc boostent l'économie verte et les chaînes des valeurs au Maroc
- « Crédit du Maroc, 90 ans d'histoire » une exposition événement pour célébrer l'ancrage d'une banque dans l'histoire du Maroc
- Crédit du Maroc publie ses résultats financiers au 31 décembre 2019
- Le Groupe Crédit du Maroc se mobilise et consacre 85 millions de dirhams au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus
- Karim Diouri est nommé membre du directoire du Crédit du Maroc
- Résultats consolidés du 1^{er} trimestre
- Crédit du Maroc s'inscrit pleinement dans l'orientation de Bank Al-Maghrib relative à la distribution des dividendes de l'exercice 2019
- L'Université du Crédit du Maroc se mobilise pour soutenir les collaborateurs de la banque.

Contact Presse - Communication financière :

Mouna Benrhanem - mouna.benrhanem@ca-cdm.ma
Site web : www.creditdumaroc.ma – Centre de Relation Clients : 3232
Retrouvez toute la publication financière sur le lien suivant :
<https://www.creditdumaroc.ma/institutionnel/publications-financieres>

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 30 JUIN 2020

[En milliers de DH]

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	30/06/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 509 819	2 004 729
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3,5	1 676 401	1 545 760
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	3,5	1 327 363	1 219 938
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	3,5	349 039	325 823
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3,3	3 454 994	3 729 703
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3,3	3 454 994	3 729 703
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		-	-
Titres au coût amorti	3,2	14 948	20 433
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3,2	4 506 291	5 068 897
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3,2	43 856 103	44 199 048
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actifs d'impôt Exigible	3,8	141 123	85 271
Actifs d'impôt différé	3,8	377 618	290 435
Comptes de régularisation et autres actifs		403 712	640 263
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3,6	1 343 219	1 320 549
Immobilisations incorporelles	3,6	289 248	254 368
Écarts d'acquisition		-	-
TOTAL		57 573 476	59 159 457

[En milliers de DH]

PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	30/06/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		9	9
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3,9	10 283	9 987
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3,9	10 283	9 987
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		2 389 344	3 558 241
Dettes envers la clientèle		44 010 481	43 805 523
Titres de créance émis		1 839 096	2 067 676
Passifs d'impôt exigibles	3,8	26 594	35 608
Passifs d'impôt différé	3,8	215 416	200 797
Comptes de régularisation et autres passifs		1 194 298	1 467 942
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3,7	697 660	678 269
Subventions et fonds assimilés		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 780 683	1 767 571
Capitaux propres		5 409 611	5 567 835
Capital et réserves liées		3 707 386	3 707 386
Réserves consolidées		1 604 504	1 295 033
Part du groupe		1 553 692	1 247 595
Part des minoritaires		50 811	47 438
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		73 900	53 235
Part du groupe		73 900	53 235
Part des minoritaires		-	-
Résultat net de l'exercice		23 821	512 181
Part du groupe		23 725	508 808
Part des minoritaires		96	3 374
TOTAL		57 573 476	59 159 457

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 30 JUIN 2020

[En milliers de DH]

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	30/06/2020	30/06/2019
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2,2	1 145 200	1 166 183
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	2,2	221 484	259 317
Marge d'Intérêt		923 716	906 867
Commissions (Produits)	2,3	220 435	240 140
Commissions (Charges)	2,3	11 954	16 679
Marge sur Commissions		208 481	223 461
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2,5	106 827	106 109
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		99 495	97 866
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		7 331	8 243
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2,6	-	1 682
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclable		-	1 682
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Produits des autres activités		5 221	3 895
Charges des autres activités		45 541	46 360
PRODUIT NET BANCAIRE		1 198 703	1 195 653
Charges générales d'exploitation		623 468	534 299
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		74 823	66 937
Résultat Brut d'Exploitation		500 413	594 417
Coût du risque	2,1	-437 882	-143 473
Résultat d'Exploitation		62 531	450 944
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2,4	11	30 324
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		62 542	481 269
Impôts sur les résultats	3,8	38 721	180 268
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		23 821	301 000
Intérêts minoritaires		96	355
Résultat net Part du groupe		23 725	300 645
Résultat par action		2,18	27,63
Résultat dilué par action		2,18	27,63
Résultat de base par action des activités poursuivies		2,18	27,63
Résultat de base par action des activités abandonnées		-	-

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN 2020

[En milliers de DH]

FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2020	31/12/2019
Résultat avant impôts	62 542	823 376
Résultat net des activités abandonnées	-	-
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	74 823	138 981
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	350 097	68 202
+/- Dotations nettes aux provisions	20 650	80 534
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	11	33 581
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	34 532	-12 509
+/- Autres mouvements	116 848	18 860
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	596 961	327 648
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1 066 641	1 916 074
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	170 053	-849 722
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	206 335	1 035 960
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-205 281	355 909
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-	-
- Impôts versés	-123 423	-322 808
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 018 957	2 135 413
Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-359 454	3 286 437
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-132 384	-306 710
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-132 384	-306 710
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-203 479	-87 050
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-250 000	-850 000
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-453 479	-937 050
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	768	211
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-944 548	2 042 888
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	30/06/2020	31/12/2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 617 836	1 574 949
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 005 314	1 751 446
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 612 522	-176 497
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 673 288	3 617 836
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 509 932	2 005 314
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 163 357	1 612 522
Variation de la trésorerie nette	-944 548	2 042 888

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30/06/2020	31/12/2019
Résultat net	23 821	512 181
Éléments recyclables en résultat net :	20 640	22 628
Écarts de conversion	768	211
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	31 543	35 582
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	11 671	13 166
Éléments non recyclables en résultat net :	793	118
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	1 259	187
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	-
Impôts liés	466	69
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	21 434	22 745
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	45 255	534 926
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	45 159	531 553
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	96	3 374

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2018	1 088 121	2 619 265	-	1 389 434	30 700	-	5 127 520	47 438	5 174 958
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-87 050	-	-	-87 050	-	-87 050
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	508 808	-	-	508 808	3 374	512 181
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	22 417	-	22 417	-	22 417
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	118	-	118	-	118
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-54 789	-	-	-54 789	-	-54 789
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-54 789	22 535	-	-32 255	-	-32 255
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019	1 088 121	2 619 265	-	1 756 403	53 235	-	5 517 024	50 811	5 567 835
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-203 479	-	-	-203 479	-	-203 479
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	23 725	-	-	23 725	96	23 821
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	19 872	-	19 872	-	19 872
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	793	-	793	-	793
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	768	-	-	768	-	768
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	768	20 665	-	21 434	-	21 434
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 30 Juin 2020	1 088 121	2 619 265	-	1 577 418	73 900	-	5 358 704	50 907	5 409 611

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

CONTEXTE

Le premier semestre est marqué par l'émergence et l'expansion de l'épidémie Covid-19. En conséquence le Maroc a édicté des mesures d'atténuation de la propagation. Ces mesures ont induit une baisse de l'activité économique qui a provoqué des difficultés financières pour les entreprises de certains secteurs ainsi que des baisses de revenus pour les ménages exposés. Le Maroc a, par ailleurs, mis en place des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises et les ménages et préserver les capacités de production et de travail dans la perspective d'une reprise économique à court terme.

La situation consolidée du premier semestre 2020 tient compte des impacts de la participation du Crédit du Maroc au fonds de solidarité Covid-19 dont le montant s'élève à 85 MDH, ainsi que des dépréciations pour risque de contrepartie sur les acteurs économiques exposés.

IMPACTS DES DÉPRÉCIATIONS SELON IFRS9

Conformément à IFRS 9, le groupe Crédit du Maroc comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues («Expected Credit Losses» ou «ECL») sur les crédits et les Instruments de dette au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables.

Le groupe s'appuie sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois pour générer les paramètres IFRS 9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables. Toutes les informations disponibles, pertinentes, raisonnables et justifiables, y compris les informations de nature prospective, doivent être retenues.

Dans le cadre des arrêtés des comptes au 30 juin 2020, le Crédit du Maroc a entrepris des travaux pour identifier les risques potentiels sur son portefeuille ainsi que leurs impacts.

L'approche adoptée pour mener ces travaux s'est basée sur des analyses sectorielles menées, sur le terrain, par les gestionnaires de portefeuille en collaboration avec les équipes risque.

Pour les entreprises, des chocs ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fortement et moyennement impactés afin d'anticiper, conformément à l'approche «forward looking» de la norme IFRS 9, la dégradation du risque de crédit de certaines contreparties en lien avec les conséquences économiques de l'épidémie du Covid19.

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liée au contexte actuel et appliquer également des chocs sur les paramètres de calcul des provisions en adéquation avec les normes IFRS9.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin juin 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés.

PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes du Crédit Agricole S.A.

En 2008 le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés au Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, la définition de contrôle, selon IFRS 10 comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir détenu sur l'entité émettrice ;
- L'exposition ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice ;
- La capacité de Crédit du Maroc d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Crédit du Maroc contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis.

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises. Ces deux types de partenariats se distinguent par les droits et obligations des parties à l'entreprise.

- **Entreprise commune** : les coparticipants ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque coparticipant comptabilise ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- **Coentreprise** : les coentrepreneurs ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et 11. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en

soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- **l'intégration globale**, applicable selon les conditions citées par la norme IFRS 10 ;
- **la mise en équivalence**, pour les coentreprises ayant des droits sur l'actif net, tel que cité par la norme IFRS 11 ;
- **la quote-part des actifs, passifs, charges et produits**, pour les entreprises communes ayant des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, selon la norme IFRS 11.

Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

Regroupements d'entreprises – écarts d'acquisition (IFRS 3)

Le Groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2020.

Périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 30 juin 2020

Sociétés Consolidées	Capital social (KDH)	Capital social (KUSD)	%		Méthode de consolidation ⁽¹⁾
			de contrôle	d'intérêts	
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66	66,66	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Offshore		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100,00	I.G

* E.C : Établissement consolidant - I.G : Intégration globale

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

COÛT DU RISQUE (2.1)

(En milliers de DH)

CONSOLIDÉ	30/06/2020	30/06/2019
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-156 521	-5 848
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-47 637	3 573
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-14 698	-686
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-33 607	2 732
Engagements par signature	668	1 527
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-108 884	-9 421
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-116 722	31 423
Engagements par signature	7 837	-40 844
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-174 900	-2 462
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-171 173	167
Engagements par signature	-3 726	-2 629
Autres actifs	-13 898	-48 136
Risques et charges	-13 899	-9 363
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-359 218	-65 809
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-83 492	-98 871
Récupérations sur prêts et créances comptabilisés au coût amorti	4 828	21 207
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Décotes sur crédits restructurés	-	-
Pertes sur engagements par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Autres produits	-	-
Coût du risque de crédit	-437 882	-143 473

MARGE D'INTÉRÊT (2.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2020	30/06/2019
Sur les actifs financiers au coût amorti	1 082 497	1 102 976
Opérations avec les établissements de crédit	47 735	51 494
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	989 614	1 009 053
Opérations de location-financement	45 147	42 429
Titres de dettes	-	-
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	57 340	58 876
Opérations avec les établissements de crédit	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Titres de dettes	57 340	58 876
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	5 364	4 332
Produits d'intérêts	1 145 200	1 166 183
Sur les passifs financiers au coût amorti	155 882	182 751
Opérations avec les établissements de crédit	14 000	27 676
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	141 882	155 075
Opérations de location-financement	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et charges assimilées	65 602	76 565
Charges d'intérêts	221 484	259 317

PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS (2.3)

(En milliers de DH)

	30/06/2020			30/06/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Sur opérations internes	-	-	-	-	-	-
Sur opérations avec la clientèle	31 761	-	31 761	33 303	-	33 303
Sur opérations sur titres	51	-	51	1	-	1
Sur opérations de change	2 006	1 031	975	2 941	3 098	-157
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	171 834	10 530	161 304	190 691	12 723	177 968
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	14 783	393	14 391	13 204	857	12 347
Produits nets des commissions	220 435	11 954	208 481	240 140	16 679	223 461

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS (2.4)

(En milliers de DH)

	30/06/2020	30/06/2019
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	11	30 324
Plus values de cession	11	52 643
Moins value de cession	-	-22 318
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	11	30 324

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (2.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2020	30/06/2019
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	1 682
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
Dont dividendes sur instruments décomptabilisés au cours de la période	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	1 682

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (2.5)

(En milliers de DH)

	30/06/2020	30/06/2019
Dividendes reçus	3 850	5 822
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	30 617	25 079
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	6 596	2 411
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	65 764	72 797
Résultat de la comptabilité de couverture	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	106 827	106 109

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2020	31/12/2019
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4 506 291	5 068 897
Prêts et créances sur la clientèle	43 856 103	44 199 048
Titres de dettes	14 948	20 433
Valeur au bilan	48 377 343	49 288 378

TITRES AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2020	31/12/2019
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	14 948	20 433
Total	14 948	20 433
Dépréciations	-	-
Valeur au bilan	14 948	20 433

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 (3.2)

(En milliers de DH)

30/06/2020	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 474 657	-	-	19 664	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	3 474 657	-	-	19 664	-	-
Actifs financiers au coût amorti	43 165 517	5 083 588	4 159 031	132 097	444 239	3 454 458
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	4 515 640	-	-	9 349	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	38 634 928	5 083 588	4 159 031	122 748	444 239	3 454 458
Titres de dettes	14 948	-	-	-	-	-
Actifs financiers	46 640 174	5 083 588	4 159 031	151 761	444 239	3 454 458
Engagements Hors bilan	4 860 120	648 753	235 458	11 876	38 451	211 796

31/12/2019	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 734 665	-	-	4 962	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	3 734 665	-	-	4 962	-	-
Actifs financiers au coût amorti	46 404 025	2 810 882	3 783 868	99 227	328 276	3 282 895
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	5 074 833	-	-	5 935	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	41 308 759	2 810 882	3 783 868	93 291	328 276	3 282 895
Titres de dettes	20 433	-	-	-	-	-
Actifs financiers	50 138 690	2 810 882	3 783 868	104 188	328 276	3 282 895
Engagements Hors bilan	3 447 262	220 123	239 053	12 544	46 289	208 070

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2020	31/12/2019
Etablissements de crédit	-	-
Comptes et prêts	2 288 542	4 158 531
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux (1)	2 288 542	3 788 508
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux (1)	-	370 023
Valeurs reçues en pension	2 209 656	756 952
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	17 442	159 350
Valeur brute	4 515 640	5 074 833
Dépréciations	-9 349	-5 935
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	4 506 291	5 068 897
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Comptes ordinaires	-	-
Comptes et avances à terme	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc	-	-
Valeur au bilan	4 506 291	5 068 897

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2020	31/12/2019
Opérations avec la clientèle	-	-
Créances commerciales	8 736 440	8 302 378
Autres concours à la clientèle	32 115 822	32 389 360
Valeurs reçues en pension	1 977 517	2 497 298
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
Avances en comptes courants d'associés	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	3 066 658	2 730 183
Valeur brute	45 896 437	45 919 219
Dépréciations	-3 665 644	-3 377 025
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	42 230 793	42 542 194
Opérations de location-financement	-	-
Location-financement immobilier	710 938	669 223
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	881 580	1 062 048
Valeur brute	1 592 518	1 731 271
Dépréciations	32 792	-74 418
Valeur nette des opérations de location-financement	1 625 310	1 656 854
Valeur au bilan	43 856 103	44 199 048

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (3.3)

(En milliers de DH)

	30/06/2020			31/12/2019		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 454 994	87 041	-	3 729 703	55 499	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-	-	-	-
Total	3 454 994	87 041	-	3 729 703	55 499	-

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (3.3)

(En milliers de DH)

30/06/2020	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 541 873	84 333	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	913 121	2 709	-
Total des titres de dettes	3 454 994	87 041	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 454 994	87 041	-
Impôts	-	-32 205	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	54 836	-

31/12/2019	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 769 051	55 399	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	960 652	99	-
Total des titres de dettes	3 729 703	55 499	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 729 703	55 499	-
Impôts	-	-20 534	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	34 964	-

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	30/06/2020	31/12/2019
Actions et autres titres à revenu variable	295 171	271 736
Titres de participation non consolidés	53 868	54 087
Total Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	349 039	325 823

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	30/06/2020	31/12/2019
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 327 363	1 219 938
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	349 039	325 823
Instruments de capitaux propres	304 336	281 120
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	44 703	44 703
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	1 676 401	1 545 760
Dont Titres prêtés	-	-

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.5)

	(En milliers de DH)	
	30/06/2020	31/12/2019
Intruments de capitaux propres	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Titres de dettes	1 322 505	1 216 509
Effets publics et valeurs assimilées	1 095 066	522 263
Obligations et autres titres à revenu fixe	227 439	694 246
OPCVM	-	-
Prêts et créances	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-
Créances sur la clientèle	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-
Instruments dérivés	4 857	3 429
Valeur au bilan	1 327 363	1 219 938

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION (PRENEUR) (3.6)

	(En milliers de DH)	
	30/06/2020	31/12/2019
Immobilisations corporelles	1 343 219	1 320 549
dont : Droits d'utilisation des contrats de location	118 274	116 349

PASSIFS AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE (3.6)

	(En milliers de DH)	
	30/06/2020	31/12/2019
Comptes de régularisation et autres passifs	1 194 298	1 467 942
dont : Dettes locatives	121 077	118 337

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (3.6)

	30/06/2020		31/12/2019	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	834 244	2 418 840	775 564	2 350 077
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	544 996	1 075 621	521 196	1 029 528
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF (3.7)

	(En milliers de DH)					
	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde de clôture au 31.12.2019	278 120	88 983	266 902	-	44 265	678 270
Dotations	6 828	9 840	3 726	-	9 591	29 986
Montants utilisés	5 016	-	-	-	1 560	6 576
Montants non utilisés repris au cours de la période	381	-	8 505	-	1 874	10 760
Autres mouvements	-	-1 259	-	-	8 000	6 741
Solde de clôture au 30.06.2020	279 551	97 564	262 123	-	58 422	697 661

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS (3.8)

	(En milliers de DH)	
	30/06/2020	31/12/2019
Impôts courants et impôts différés	141 123	85 271
Impôts courants	377 618	290 435
Impôts différés	518 741	375 707
Actifs d'impôts courants et différés	26 594	35 608
Impôts courants	215 416	200 797
Impôts différés	242 011	236 405
Passifs d'impôts courants et différés	123 423	322 808
Charge d'impôts courants	-84 703	-11 613
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	38 721	311 195
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	38 721	311 195
Le taux effectif d'impôt	30/06/2020	31/12/2019
Résultat net	23 821	512 181
Charges d'impôt sur les bénéfices	38 721	311 195
Taux d'impôt effectif moyen en %	61,91%	37,79%
Analyse du taux effectif d'impôt	30/06/2020	31/12/2019
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	24,91%	0,79%
Taux d'impôt effectif moyen	61,91%	37,79%

CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION : VARIATION (PRENEUR) (3.6)

	(En milliers de DH)			
	31/12/2019	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	30/06/2020
Immobilier				
Valeur brute	135 996	10 660	-619	146 037
Amortissements et dépréciations	-21 465	-11 663	619	-32 509
Total Immobilier	114 531	-1 003	-	113 528
Mobilier				
Valeur brute	3 723	4 020	-1 269	6 474
Amortissements et dépréciations	-1 905	-1 092	1 269	-1 729
Total Mobilier	1 818	2 928	-	4 746
Total Droits d'utilisation	116 349	1 925	-	118 274

DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION (3.6)

	(En milliers de DH)	
	30/06/2020	30/06/2019
Intérêts et charges assimilées	-221 484	-259 317
dont : Charges d'intérêts sur dettes locatives	-2 242	-2 289
Charges générales d'exploitation	-623 468	-534 299
dont : Charges relatives aux contrats de location court terme et de faible valeur	-640	-17 840
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-74 823	-66 937
dont : Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-12 756	-11 201

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.9)

	(En milliers de DH)	
	30/06/2020	31/12/2019
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	10 283	9 987
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	10 283	9 987

PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.9)

	(En milliers de DH)	
	30/06/2020	31/12/2019
Titres vendus à découvert	-	-
Titres donnés en pension livrée	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
Instruments dérivés	10 283	9 987
Valeur au bilan	10 283	9 987

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

TRANSFERT PAR BUCKETS DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES CLIENTÈLE (3.2)

(En milliers de DH)

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de Valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a)+(b)
	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes					
Au 31 décembre 2019	41 308 759	-93 291	2 810 882	-328 276	3 783 868	-3 282 895	47 903 510	-3 704 462	44 199 048
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	-907 037	198	616 187	-46 686	290 850	-156 322	-	-202 809	-
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	-1 310 912	4 591	1 310 912	-123 117	-	-	-	-118 526	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	437 124	-4 866	-437 124	37 444	-	-	-	32 578	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	-82 495	737	-304 390	45 838	386 884	-184 044	-	-137 469	-
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	49 246	-264	46 789	-6 851	-96 034	27 722	-	20 608	-
Total après transfert	40 401 723	-93 093	3 427 069	-374 962	4 074 718	-3 439 216	47 903 510	-3 907 271	43 996 238
Variation des Valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	-1 766 794	-29 655	1 656 519	-69 277	84 314	-15 242	-25 962	-114 174	-
Nouvelles production : achat, octroi, organisation...	9 880 041	-49 347	448 280	-143 245	-	-	10 328 320	-192 592	-
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	-8 659 165	10 418	-645 502	91 350	-181 091	56 842	-9 485 758	158 610	-
Passage à perte	-	-	-	-	-74 777	74 777	-74 777	74 777	-
Modification de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements dans le modèle / méthodologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-2 987 670	9 274	1 853 741	-17 382	340 181	-146 860	-793 748	-154 968	-
Total	38 634 928	-122 748	5 083 588	-444 239	4 159 031	-3 454 458	47 877 548	-4 021 445	43 856 103
Variations de la Valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour pertes (1))	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 30 JUIN 2020	38 634 928	-122 748	5 083 588	-444 239	4 159 031	-3 454 458	47 877 548	-4 021 445	43 856 103
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	-

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de Crédit du Maroc, filiale du Groupe Crédit Agricole S.A., est articulée autour des pôles d'activités suivants :

BANQUE MAROC ET BANQUE OFFSHORE :

comprenant Crédit du Maroc SA, Crédit du Maroc capital, Crédit du Maroc Patrimoine, Crédit du Maroc Assurance, Société Financière et Immobilière Marocaine et Crédit du Maroc Offshore.

SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES :

comprenant Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

(En milliers de DH)

Compte de Résultat juin 2020	Banque Maroc et Banque Offshore	Sociétés de financement spécialisés	Eliminations	Total
Marge d'intérêts	895 827	27 889	-	923 716
Marge sur commissions	208 908	-50	-377	208 481
Produit net bancaire	1 234 442	31 108	-66 847	1 198 703
Charges de fonctionnement	-618 932	-10 177	5 641	-623 468
Résultat d'exploitation	123 255	482	-61 206	62 531
Résultat net	84 740	287	-61 206	23 821
Résultat net part groupe	84 740	192	-61 206	23 725

Bilan juin 2020	Banque Maroc et Banque Offshore	Sociétés de financement spécialisés	Eliminations	Total
Total Bilan	57 765 041	1 826 916	-2 018 481	57 573 476
dont	-	-	-	-
Éléments de l'Actif	55 014 471	1 770 420	-1 947 883	54 837 008
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 959 318	-	-282 917	1 676 401
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 454 994	-	-	3 454 994
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 042 689	20	-1 536 418	4 506 291
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	42 088 543	1 767 560	-	43 856 103
Immobilisations corporelles	1 468 928	2 840	-128 549	1 343 219
Éléments du Passif	46 375 857	1 560 386	-1 536 418	46 399 825
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	2 389 993	1 485 111	-1 485 760	2 389 344
Dettes envers la clientèle	43 985 864	75 275	-50 658	44 010 481
Capitaux propres	5 667 301	156 559	-414 248	5 409 611

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 30/06/2020

(En milliers de DH)

	Montants notionnels
Engagements de prêt	5 195 091
Donnés :	5 195 091
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	196 242
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	4 933 848
Clientèle de détail	65 001
Reçus :	-
Garanties financières	5 034 504
Données :	5 034 504
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 960 524
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	2 035 352
Clientèle de détail	38 628
Reçues :	-
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 067 723
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	-
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	-
- Engagements de prêt donnés :	-
- Garanties financières données :	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	-

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa

juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	354 797	288 345	66 452	283 838
> 1 an ≤ 5 ans	1 628 164	1 438 672	189 492	1 302 531
> 5 ans	174 863	152 230	22 633	139 890
TOTAL	2 157 824	1 879 247	278 577	1 726 259

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	201 160	1 485 377	-	2 313	-	1 688 850
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	201 160	1 485 377	-	2 313	-	1 688 850
Passifs : dépôts et emprunts	971 950	51 307	-	-	-	1 023 257
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	4 006	-	-	-	4 006
Autres passifs	136 116	61 206	-	-	-	197 322
Total des passifs	1 108 066	116 518	-	-	-	1 224 584
Garanties émises par le groupe	207	907 915	-	2 443 942	-	3 352 063
Garanties reçues par le groupe	144 451	-	-	-	-	144 451
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	8 052	29 271	-	-	-	37 323
Charges d'intérêts	552	23 698	-	-	-	24 250
Honoraires et commissions	-	54	-	-	-	54
Autres charges	7 500	5 519	-	-	-	13 019
Total des produits dont :	-	2 951	-	-	-	2 951
Produits d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Honoraires et commissions	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	54	-	-	-	54
Produits de dividendes	-	2 897	-	-	-	2 897

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2020

Au 30 juin 2020, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	1 163 254	10,69	10,69
AUTRES	1 154 496	10,61	10,61
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS			
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	8 563 464	78,70	78,70
Total	10 881 214	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans.
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2019, le Conseil de Surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende brut par action de 18,70 DH, payable soit en action, soit en numéraire, soit par combinaison de ces deux moyens.

	2019	2018	2017
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	18,70	8,00	7,00
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	46,76	54,15	33,58

- Le montant de l'engagement dépend :

- de l'évolution du salaire,
- du nombre d'années d'ancienneté,
- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
- de l'évolution du salaire,
- du nombre d'années d'ancienneté (barème),
- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.

- Le montant de l'engagement dépend :

- de l'évolution du salaire,
- de l'âge au moment du départ (barème),
- de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de DH)

	30/06/2020	31/12/2019
Provisions pour prime de fin carrière	42 363	36 767
Provisions pour indemnité de départ volontaire	44 366	12 417
Provisions pour prime de fidélité	10 731	39 646
Total	97 461	88 829

	30/06/2020	31/12/2019
Taux d'actualisation	2,11%	2,61%

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

LA GOUVERNANCE

Depuis le 24 septembre 1999, le Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Directoire et un Conseil de Surveillance, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle. Le Directoire dirige et gère la Banque sous le contrôle du Conseil de Surveillance dans les limites du cadre fixé par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la « Loi 17-95 »), la loi 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (la « Loi Bancaire ») et les statuts de la Banque. Cette organisation répond au souhait d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions de direction et de contrôle.

1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire et s'appuie sur des Comités spécialisés détaillés ci-après.

Le Conseil de Surveillance s'exprime collégalement à l'extérieur de la Banque par des communiqués de presse destinés à l'information du marché.

1.1 Dispositions générales

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés du Conseil de Surveillance. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance a fait l'objet d'une mise à jour en 2018.

1.2 Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de dix membres. (cf. tableau ci-contre).

1.3 Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

a) Rôle et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application des dispositions légales et statutaires

Le Conseil de Surveillance nomme les membres Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire dont il fixe les principes et les critères de rémunération, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant leur rémunération totale. Il peut les révoquer à tout moment.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

À toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut

Prénom et nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours	Membre d'un Comité
Ismaïl Fassi-Fihri	Président du Conseil	11/1999	03/2019	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	
François-Edouard Drion ^[2]	Vice-Président du Conseil	10/2017	03/2019	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	C
Naziha Belkeziz ^[1]	Membre du Conseil	11/2015	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	R
Nada Biaz ^[1]	Membre du Conseil	03/2019		AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	C
Hervé Varillon	Membre du Conseil	Coopté le 30/04/2020		AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	R
Marc Didier	Membre du Conseil	03/2019		AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	C
Habiba Laklalech ^[1]	Membre du Conseil	03/2019		AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	A
Olivier Nicolas	Membre du Conseil	02/2019	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	A
Gérard Ouvrier-Buffer ^[3]	Membre du Conseil	09/2011	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	A et R
Crédit Agricole S.A. représenté par Monsieur Stanislas Ribes	Membre du Conseil	12/2005	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	R

[A] Comité d'Audit.

[R] Comité des Risques.

[C] Comité de Nomination et de Rémunération.

[1] Membre indépendant.

[2] Président du Comité de Nomination et de Rémunération.

[3] Président du Comité des Risques, Président du Comité d'Audit.

se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

b) Rôle et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance décrit, d'une part, les modalités d'organisation, le mode de fonctionnement, les pouvoirs et les attributions du Conseil de Surveillance et, d'autre part les règles de déontologie qui s'imposent à ses membres. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni à la Banque, ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlements en vigueur, lesquelles prévalent.

Ainsi, le Conseil de Surveillance :

- définit les orientations stratégiques de la Banque et de ses filiales ainsi que le degré d'aversion aux risques ; il veille à leur mise en œuvre par le Directoire. À cet effet, le Conseil de Surveillance approuve la stratégie de la Banque et de ses filiales, les politiques à moyen et long terme, la politique globale de gestion des risques et le budget annuel ;
- veille à la mise en place d'un dispositif de pilotage, intégré et harmonisé au sein du groupe Crédit du Maroc, assurant une surveillance des activités et des risques des filiales ;
- donne son accord préalable à toute opération stratégique significative se situant hors des orientations approuvées et à toute opération relative à la prise ou la cession de participations dans toutes sociétés créées ou à créer

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

- ou l'acquisition ou la cession de tout bien immobilier, dépassant un plafond qu'il fixe au Directoire ;
- nomme le Président du Conseil de Surveillance et, le cas échéant, le Vice-Président du Conseil de Surveillance ainsi que les membres du Directoire et fixe leur rémunération. Conformément aux dispositions statutaires de la Banque, il peut également les révoquer. Il désigne le Président du Directoire et éventuellement le ou les Directeur(s) général(s) ;
- veille à la mise en place d'une procédure formalisée précisant les critères d'indépendance d'un membre du Conseil de Surveillance et à sa mise à jour régulière ;
- procède à l'examen du dispositif de gouvernance, lequel comprend notamment une organisation claire assurant un partage des responsabilités bien défini, transparent et cohérent, des procédures efficaces de détection, de gestion, de suivi et de déclaration des risques auxquels la Banque est ou pourrait être exposée ; il évalue périodiquement l'efficacité du dispositif de gouvernance et s'assure que des mesures correctives pour remédier aux éventuelles défaillances ont été prises et mises en œuvre de manière effective ;
- exerce une surveillance efficace de la gestion par le Directoire des activités de la Banque en s'appuyant sur les travaux des fonctions d'audit interne, de conformité, de contrôle permanent et de gestion et contrôle des risques ;
- s'assure du respect des obligations qui lui incombent en matière de contrôle interne et notamment procède, au moins une fois par an, à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne ;
- vérifie et contrôle les comptes sociaux et consolidés trimestriels, semestriels et annuels arrêtés par le Directoire ;
- présente à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice ;
- approuve et examine régulièrement les stratégies et politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la Banque est ou pourrait être exposée, y compris les risques engendrés par l'environnement économique. En particulier, le Conseil de Surveillance approuve les limites globales de risque et met en place un processus spécifique organisant son information et, le cas échéant, sa saisine en cas de dépassement ;
- est informé régulièrement des dispositifs de maîtrise des risques visant au respect des dispositions légales et réglementaires en ce compris les risques de non-conformité, y compris les règles déontologiques ainsi que des pratiques de sécurité ;
- approuve le plan de continuité de l'activité établi par le Directoire ainsi que les éléments nécessaires audit plan communiqués aux entités opérationnelles et administratives et à la fonction de gestion et contrôle des risques ;
- prend connaissance des travaux réalisés par le Responsable de l'Audit Interne de la Banque ;
- veille à la mise en place d'un système efficace de communication au sein de la Banque sur la stratégie en matière de risques et de niveau d'exposition ;
- veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes ;
- s'assure que la Banque entretient des relations régulières avec les autorités de supervision ;
- répartit les jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale ;
- veille à l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance d'une politique de rémunération visant à prévenir les conflits d'intérêts et à promouvoir une gestion efficace des risques, notamment pour les membres du Conseil de Surveillance, les principaux dirigeants et les catégories de personnel dont les activités ont une incidence sur le profil de risque de la Banque ;
- revoit régulièrement les résultats du système de rémunération appliqué.

1.4 Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen destinés à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à la date du présent Rapport du Conseil, aucun comité de ce type autre que ceux sus-cités.

1.4.1 Comité des risques

Composition

Le Comité des Risques est composé de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

Fonctionnement

Le Comité des Risques se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre et avant chaque présentation en Conseil de Surveillance.

1.4.2 Comité d'Audit

Composition

Le Comité d'Audit est composé de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

Fonctionnement du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre, à l'occasion de chaque arrêté des comptes trimestriel, et avant chaque présentation en Conseil de Surveillance.

1.4.3 Comité de Nomination et de Rémunération

Composition

Le Comité de Nomination et de Rémunération est composé de trois membres au moins, dont au moins le tiers répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

Fonctionnement du Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit sur convocation de son Président. Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit chaque fois qu'il est nécessaire et au moins une fois par an.

2. LE DIRECTOIRE

1.1 Dispositions générales

Le Conseil de Surveillance désigne le Président du Directoire, ainsi que sur proposition de ce dernier, les autres membres du Directoire pour une durée de quatre années. Les nominations sont soumises, en application de la Loi Bancaire, à Bank Al-Maghrib pour approbation.

Le Directoire présente, une fois par trimestre au moins, au Conseil de Surveillance, un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la Banque.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi 17-95, le Directoire arrête, chaque année, les comptes de la Banque et établit un rapport de gestion qui est soumis au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée générale.

2.2 Composition du Directoire

Le Directoire est composé, depuis le 27 mars 2020, des trois membres suivants :

Prénom et nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours
Bernard MUSELET	Président du Directoire	Conseil de Surveillance du 26/07/2019	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Karim DIOURI	Membre du Directoire en charge du Pôle Développement	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Stéphane CLÉRISSE	Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement	Conseil de Surveillance du 26/07/2019	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

2.3 Fonctionnement du Directoire

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

a) Rôle et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

b) Rôle et pouvoirs du Directoire en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni à la Banque, ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlement en vigueur, lesquelles prévalent.

2.4 Comité de Direction générale, Comités spécifiques et cercles managériaux

2.4.1 Comité de Direction générale

Le Directoire a mis en place le Comité de Direction générale composé, à la date du présent rapport, de treize membres en ce compris les membres du Directoire. Le Comité de Direction générale se réunit de manière hebdomadaire.

Ses membres, chacun dans son domaine de compétence, assistent le Directoire et assurent la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque. Cette collégialité constitue un principe clé de bonne gouvernance.

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

Les treize membres du Comité de Direction générale sont :

Prénom et nom	Fonction	Date de nomination
Bernard MUSELET	Président du Directoire	2019
Karim DIOURI	Membre du Directoire en charge du Pôle Développement	2020
Stéphane CLÉRISSE	Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement	2019
Wafae BENNANI	Directeur général adjoint en charge de l'immobilier	2020
Siham NOUR	Directeur général adjoint Technologies et Services Clients	2011 à 2020
Moncef EL HARIM	Directeur général adjoint Services Clients & Assurances	2020
Gérard BIESSY-BONNET	Directeur général adjoint Ressources Humaines	2020
Ali CHORFI	Directeur général adjoint Ressources Humaines et Immobilier Groupe	2014 à 2020
Régis LEFEVRE	Directeur général adjoint Réseau	2016
Abderrahmane BENHAYOUN	Directeur général adjoint Corporate	2020
Didier FALCONET	Directeur général adjoint Finances Groupe	2020
Si Mohamed SRAIDI	Directeur général adjoint Marchés & Expérience Client	2020
Yann CRISPIN	Directeur général adjoint Crédits et Recouvrement	2018
	Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe	2019
	Directeur général adjoint Transformation	2020

2.4.2 Comités spécifiques

Dans un souci d'efficacité et d'amélioration de la performance opérationnelle, les missions et la composition des 29 Comités hors Comité de direction générale a été revue. Le 6 janvier 2020, le Comité de direction générale, sur délégation du Directoire, a procédé à une simplification de la comitologie du Crédit du Maroc et a validé les nouveaux Comités de la Banque. Dans ce contexte, certains Comités ont été fusionnés avec d'autres Comités ramenant le nombre de Comités internes à 21.

Les Comités internes sont désormais classés en trois catégories :

- (i) les Comités dont la constitution est régie par un texte réglementaire ou découle d'une exigence du groupe Crédit Agricole S.A. : les « **Comités Réglementaires** » ;
- (ii) les Comités ne découlant pas d'un texte réglementaire ou d'une exigence du groupe : les « **Comités Métiers** » ;
- (iii) les **Comités Arreda**.

1. Comités Réglementaires

1.1. Comité Satisfaction Clients

Le Comité Satisfaction Clients a pour mission de partager les remontées des dysfonctionnements, proposer, pour décision, les solutions à mettre en place et suivre leur bonne prise en charge.

Il a également pour mission d'analyser la performance tournée « client » des principaux processus clés et proposer des actions d'amélioration avec des priorisations.

1.2. Comité Crédits

Le Comité des crédits présente, pour décision, les dossiers crédits non délégués pour les clientèles de la Banque et décide des propositions de financement entrant dans le champ de la délégation du Comité des crédits.

1.3. Comité Anticipation et Suivi des risques (ASR) Grande Entreprise & Déclassement

Le Comité d'anticipation et de suivi des risques grande entreprise & déclassement a pour mission de valider les propositions de déclassement, décider du passage au contentieux des dossiers de crédits en anomalie et valider les statuts de souffrance et les provisions à constituer.

Il a également pour mission l'anticipation et le suivi des engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque.

1.4. Comité Pilotage des risques

Le Comité pilotage des risques a pour mission le suivi de la mise en œuvre des recommandations du domaine risques, la revue des projets risques et le suivi de leur avancement, le suivi des évolutions réglementaires risques et le suivi des résultats des contrôles et des analyses en matière de surveillance des risques.

1.5. Comité Recouvrement

Le Comité recouvrement a pour mission de procéder au suivi global du portefeuille dans le temps et de décider d'orientations en matière de recouvrement pré-contentieux et/ou restructuration et/ou contentieux.

1.6. Comité Juridique

Le Comité juridique passe en revue les dossiers sélectionnés en fonction des critères de montants et/ou de dossiers à risques et prend des décisions concernant le provisionnement desdits dossiers.

Il a également pour mission le suivi de l'état d'avancement

du renforcement des dispositifs de prévention des fraudes et de lutte contre la corruption et traite les affaires de fraude externe.

1.7. Comité Contrôle Interne

Le Comité de contrôle interne assure le suivi des dispositifs de contrôle interne et la coordination des fonctions de contrôle (risques, contrôle permanent, conformité, contrôle périodique).

1.8. Comité Management de la Conformité

Le Comité de management de la conformité a pour mission le suivi de la mise en œuvre du programme de mise en conformité, l'état d'avancement des dispositifs de la Sécurité Financière LAB/FT et les sanctions internationales, la protection de la clientèle, la conformité financière, ainsi que la prévention de la fraude et la lutte contre la corruption. Il valide également les cartographies des risques et les plans de contrôles et assure le suivi des évolutions réglementaires et la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires.

1.9. Comité ALM

Le Comité ALM organise et supervise la fonction actif-passif de la Banque et a pour mission la gestion et la supervision du risque de taux d'intérêt global et du risque de liquidité, la gestion du risque de change structurel et opérationnel et les orientations de la politique globale de gestion financière : orientations commerciales, la croissance du bilan, etc.

1.10. Comité Sécurité de l'information

Le Comité sécurité de l'information présente les résultats et le suivi des plans d'actions relatifs aux audits réglementaires, il a pour mission le traitement des sujets relatifs à l'organisation, la gouvernance, les politiques de sécurité de l'information et les plans d'actions de la banque dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information.

1.11. Comité RH Restreint

Le Comité RH restreint a pour mission le traitement des affaires de fraude interne ou mixte impliquant un collaborateur de la Banque et le traitement des manquements caractérisés au règlement intérieur de la Banque et aux règles éthiques édictées dans la charte et le code éthiques de la Banque.

2. Comités Métiers

2.1. Comité Développement

Le Comité développement est un comité de priorisation et de présentation des projets en lien avec les orientations stratégiques, de la mise en marché des initiatives et de la tarification des produits et services.

2.2. Comité Stratégie Corporate

Le Comité Stratégie Corporate a pour mission d'élaborer la stratégie Corporate de la Banque en matière de conquête et de développement et de décliner la stratégie en plans d'actions qui feront l'objet d'un suivi à chaque Comité.

Il a également pour mission d'engager une démarche prospective d'optimisation des activités à déployer avec les grandes entreprises du territoire.

2.3. Comité flux

Le Comité des flux recense, analyse et mesure les flux des différents canaux de captation, établit des diagnostics et fait des propositions pour optimiser l'utilisation de ces canaux.

2.4. Comité Systèmes d'information

Le Comité Systèmes d'information a pour mission de présenter les principales réalisations de la période écoulée, l'avancement des portefeuilles projets et le suivi de la production informatique et de passer en revue les projets stratégiques et les arbitrages éventuels pour les travaux des périodes à venir.

2.5. Comité Immobilier

Le Comité immobilier prend toutes les décisions relatives aux projets immobiliers de la Banque.

Il a également pour mission le traitement des sujets relatifs à l'organisation, la gouvernance, les politiques de sécurité de l'information et les plans d'actions de la Banque dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

2.6. Comité RSE

Le Comité RSE a pour mission la validation du portefeuille des actions éligibles à RSE et FR&D et le suivi des évaluations des différents plans d'actions inscrits dans la démarche RSE et FR&D et des actions menées par la Fondation Crédit du Maroc.

2.7. Comité Gouvernance de la donnée

Le Comité Gouvernance de la donnée a pour mission de porter la stratégie Data dans la Banque, valider la stratégie, le budget, les politiques et procédures de la gouvernance Data.

2.8. Comité Ressources humaines

Le Comité ressources humaines examine les mouvements et nominations des cadres supérieurs, les politiques des Ressources Humaines de la Banque et identifie les collaborateurs à fort potentiel (plan d'accompagnement, formation, mobilité).

3. Comités Arreda

3.1. Le Comité des financements participatifs

Le Comité des financements participatifs présente, pour décision, les dossiers de financements participatifs pour la clientèle de la fenêtre participative de la Banque.

3.2. Le Comité de gestion des dépôts d'investissement

Le Comité de gestion des dépôts d'investissement décide des (i) taux de partage des profits à appliquer aux différentes catégories de dépôts d'investissement sur la base des simulations opérées par le système informatique pour les périodes futures et (ii) fourchettes de provisions (PER et IRR) à constituer ou des reprises à effectuer par la Banque dans le cadre de la gestion des dépôts d'investissement pour les périodes futures.

2.4.3 Cercles managériaux

Dans le cadre de l'amélioration du rôle et l'implication plus forte du management dans l'accroissement quotidien des performances du Crédit du Maroc, le Directoire a instauré, en 2016, les cercles managériaux suivants : le Carrefour Coordination Mensuel, le Cercle 1 et le Cercle 2.

Ces cercles managériaux ont pour but commun :

- de décliner la stratégie par les différents niveaux de la ligne managériale ;
- de créer un esprit de corps entre managers ;
- de s'informer de la stratégie, sa déclinaison, l'avancement du projet CAP 2020 et des grands projets ainsi que des résultats commerciaux et financiers de la Banque ;
- de développer les compétences professionnelles et le savoir-faire par l'échange d'expériences ;
- de relayer les différentes décisions du Directoire, du Comité de Direction générale et/ou les sujets d'actualité ;
- d'améliorer la communication et les relations entre les services et hiérarchies ;
- de faire remonter toutes informations susceptibles d'avoir un impact sur le fonctionnement de la Banque ;
- de s'assurer que les décisions actées sont valablement appliquées et exécutées ;
- d'accroître l'adhésion des collaborateurs de la Banque et leur degré d'engagement.

1.2-Organisation de la gestion des risques

1.2.1 Le Contrôle Permanent des Risques Groupe

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

ses risques. Elle est placée sous l'autorité de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité des Risques.

La DRCPG définit les contrôles liés aux procédures de second niveau, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- **Risque de contrepartie** : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés,

- **Risques financiers** :

1. **Risque de marché** : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.

2. **Risque de liquidité ou de taux** : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux,

3. **Risque de contrepartie sur opérations de marché** : risque de crédit lié aux opérations de marché.

- **Risque opérationnel** : Risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour de la Direction des Contrôles Permanents (DCP).

1.2.2. L'Audit et l'Inspection

La Direction de l'Audit et de l'Inspection assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

2.1 RISQUE DE CRÉDIT

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Etude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdélégées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité mensuel dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en "Compromis" il est pris en charge par la Direction du Recouvrement qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière et de l'hôtellerie), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique en relation avec le groupe d'appartenance et qui font l'objet de notation par la maison mère Crédit Agricole SA. Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une **appréciation quantitative et qualitative**. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Le système de notation du Crédit du Maroc est backtesté annuellement.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

Grille de notation Corporate :

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation :

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties présentant des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

2.2 RISQUE DE MARCHÉ

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Organisation de la filière

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

Le Front Office :

Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction de l'Internationale et des Activités de Marché du pôle Développement.

Le Middle Office :

Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.

Le Back-Office :

Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement – livraison et comptabilité. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.

Le PCRMF (Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier) :

En matière de suivi et de contrôle des activités de Marché, le PCRMF, a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée ;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...);
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;
- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scenarios ;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables ;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de l'établissement avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et/ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises ;

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositif de contrôle :

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

Risques de taux : Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change : C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

Risques liés aux défauts : une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison ;
- des risques de variation.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir : livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le **risque de livraison** ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur tires (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delivery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le **risque de variation**.

Ces risques sont encadrés par des limites individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil de Consolidation du Groupe (Global View Risk) alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de CDM.

Aussi, les stress globaux selon les méthodologies du Groupe sur ces activités sont calculés hebdomadairement via l'outil Groupe.

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans l'outil Groupe (CADRE) et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

Mise en conformité par rapport à LBF / Volcker :

Dans le cadre de la mise en conformité avec les exigences de LBF/Volcker (Loi Bancaire Française / Volcker rules), une réorganisation des portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) a été mise en place en phase avec l'arborescence risques. Cette réorganisation assure une séparation entre le banking book (ALM & activités de trésorerie) et les activités de la direction des marchés de capitaux (DMC) dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle.

2.3 RISQUES OPÉRATIONNELS

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la

défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- la maîtrise du coût des risques opérationnels ;
- la prévention des grands risques ;
- l'optimisation de la couverture des risques ;
- l'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

La Composante organisationnelle :

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant des Risques et contrôles permanents, structure factière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit et le Comité des Risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

La composante qualitative :

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

La composante quantitative :

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La composante d'allocation de fonds propres :

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests annuels d'intrusions et de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités (PCA), composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

5. Prestations de services essentielles externalisées

Elles sont encadrées par un dispositif spécifique.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

2.4 GESTION ACTIF - PASSIF

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque.

Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Gouvernance :

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la fonction ALM qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

L'approche en taux a pour objectif de mesurer in fine, l'exposition des résultats de la banque aux fluctuations des taux d'intérêt du marché. Elle s'intéresse donc exclusivement aux encours dont les taux resteront fixes sur une période donnée ; les encours corrélés aux taux du marché n'étant pas exposés à ce type de risque.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées. Elles sont basées sur le calcul de gaps de taux, définis comme étant la différence entre les ressources et les emplois par maturité exposés au risque de taux.

Le risque de liquidité

Il représente pour la banque l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances. Le risque de liquidité se traduit donc à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements.

Il apparaît lorsque des besoins inattendus sont subis par la banque et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

Funding risk : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).

Time risk : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).

Call risk : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédits).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Tous les produits de bilan sont traités en fonction de leur échéance finale, sans tenir compte de la nature du taux.

Afin de mieux appréhender la gestion de la liquidité courante du Crédit du Maroc, un comité mensuel de coordination de trésorerie a été mis en place. Par ailleurs, le comité ALM a défini des limites visant à encadrer le déficit de la trésorerie résiduelle. Un programme d'émission de certificats de dépôt a également été lancé depuis 2007 afin de mieux accompagner le plan de développement de la banque.

Conventions d'écoulement :

Les conventions ALM sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré et puis validé par le comité ALM.

Le Crédit du Maroc procède à des mises à jour régulières des conventions. Celles-ci sont nécessaires dans la mesure où elles garantissent une meilleure adéquation de l'analyse avec l'évolution du marché et des comportements de la clientèle. Ces mises à jour visent également à se conformer

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

davantage à la réglementation en vigueur, notamment en matière de taux d'intérêt (Modalités d'indexation des taux révisables et des taux réglementés).

Système de mesure :

Le pilotage des risques financiers est géré par ATLAS, outil développé en collaboration avec le Groupe Crédit Agricole S.A. Il est opérationnel depuis 2008.

APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE BÂLE

L'accord de Bâle 2 repose sur 3 piliers :

Pilier 1 : Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques : Risque de crédit, Risque opérationnel et Risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment « standard » et « notation interne », pour les risques de crédit, « indicateur de base », « standard » et « standard avancé », pour le risque opérationnel.

Pilier 2 : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

Pilier 3 : Dispositif sur la discipline de marché imposant une transparence accrue en matière d'information sur les publications financières et sur les risques.

Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires.

Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la « Méthode de base » pour le risque opérationnel.

La banque a engagé un large chantier pour lui permettre de produire dans les délais impartis par le Régulateur, le ratio de solvabilité aux nouvelles normes. Pour cela, elle a acquis, un calculateur « Fermat » qui assure la production depuis fin 2007, et qui a été remplacé par l'outil « Risk Authority » de Moody's à partir de décembre 2017.

Parallèlement la banque a engagé les chantiers relatifs au pilier 2, pour l'application des textes réglementaires de la Banque Centrale.

PERSPECTIVES

Le Crédit du Maroc, en étroite relation avec le Groupe CA.SA, compte poursuivre la mise en œuvre de l'usage des indicateurs bâlois avancés, qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- adapter la politique d'allocation des fonds propres aux activités ;
- mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d'octroi (consommation des Fonds propres, rentabilité, coût du risque, etc.) ;
- garantir la fiabilité des informations sur les risques, etc.
- Renforcer la capacité d'anticipation des risques.

Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation seront engagés selon un planning établi par une équipe projet et validé par le Comité de pilotage des risques, présidé par le Président du Directoire.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES DU GROUPE

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline du marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs du marché d'apprécier les éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres du groupe Crédit du Maroc à son profil de risque.

5.1. COMPOSITION DES FONDS PROPRES

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

Les fonds propres prudentiels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

5.2- RATIO DE SOLVABILITÉ

Au 30 juin 2019, les ratios du Groupe se présentant comme suit :

Évolution Ratio de solvabilité

	30/06/2020	31/12/2019
Fonds propres de catégorie 1	5 063 659	5 080 932
Total fonds propres	6 402 477	6 510 808
Risques pondérés	43 162 610	44 195 291
Ratio sur fonds propres de base [T1]	11,73%	11,50%
Ratio de solvabilité	14,83%	14,73%

Détail et variation des RWA

	déc-19		juin-20		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
Risque de crédit	39 644 317	3 171 545	38 567 412	3 085 412	-1 076 666	-86 133
Dont Souverain	15 987	1 279	12 106	968	-3 881	-310
Dont Établissements	3 945 643	315 651	2 650 649	212 052	-1 294 993	-103 599
Dont Entreprises	23 747 963	1 899 837	23 637 134	1 890 971	-110 829	-8 866
Dont Clientèle de détail	9 023 573	721 886	9 005 452	720 436	-18 121	-1 450
Risque de Marché	244 648	19 572	218 610	17 489	-26 038	-2 083
Risque Opérationnel	4 306 326	344 506	4 376 350	350 108	70 024	5 602
Total	44 195 291	3 535 623	43 162 610	3 453 009	-1 032 681	-82 614

1. Risque de crédit

Le montant du risque de crédit pondéré est calculé en multipliant les éléments d'actifs et du hors bilan par les coefficients de pondération prévus par la réglementation. Le risque de crédit dépend essentiellement de la nature de l'engagement et de la contrepartie.

Le risque pondéré est calculé à partir de l'exposition nette atténuée par les garanties ou les suretés et pondérée par le taux de pondération.

Les engagements hors bilan sont également pondérés par le facteur de conversion risque crédit.

2. Risque de marché

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

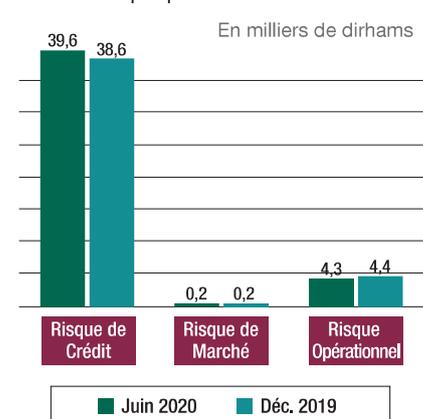
- les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

5.3. EXIGENCE EN FONDS PROPRES ET ACTIFS PONDERÉS DU GROUPE CRÉDIT DU MAROC

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

	Pilier I	
	Risque couvert	Méthode d'évaluation et de gestion
Risque de crédit	X	Méthode standard
Risque de marché	X	Méthode standard
Risque opérationnel	X	BIA [Basic Indicator Approach]

Évolution des risques pondérés du Crédit du Maroc



EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

Le risque spécifique est calculé sur la position globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l'actif.

• Risque de change

L'exigence en Fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

Détail Risque de marché

(en milliers de dirhams)

Exigences en fonds propres	31/12/2019	30/06/2020
Risque de taux	13 403	13 594
Risque spécifique de taux	2 600	569
Risque général de taux	10 802	13 026
Risque de change	6 169	3 894
Total	19 572	17 489

3. Risque opérationnel

Le risque opérationnel est calculé à l'aide des PNB annuels des trois derniers exercices en utilisant la méthode des indicateurs de base.

L'exigence en fonds propres est 15% x la moyenne du PNB des trois derniers exercices.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES CONSOLIDÉS)



Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca



PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

GRUPE CREDIT DU MAROC

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2020

En exécution de la mission prévue par le Dahir n° 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit Du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5 409 611, dont un bénéfice net de KMAD 23 821. Elle a été établie par le directoire le 21 juillet 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Du Maroc arrêtés au 30 juin 2020, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la première note annexe, relative à l'estimation des impacts de l'épidémie de Covid19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 28 juillet 2020

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Mazars Audit et Conseil
101, Bd Abdelmoumen
20 360 CASABLANCA
Tél. : 0522 433 423 (L.G.)
Fax : 0522 433 400

Abdou Souleye Diop
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19^{ème} étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 169167 - TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045

Leila Sijelmassi
Associée

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020

BILAN AU 30 JUIN 2020

	(En milliers de DH)	
ACTIF	30/06/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 509 938	2 005 306
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 975 318	6 132 488
. À vue	1 761 607	2 793 828
. À terme	4 213 711	3 338 660
Créances sur la clientèle	41 360 317	41 221 512
. Crédits de trésorerie et à la consommation	15 443 335	14 671 774
. Crédits à l'équipement	6 044 118	6 351 530
. Crédits immobiliers	16 380 638	16 502 165
. Autres crédits	3 492 226	3 696 043
Créances acquises par affectation	642 459	685 385
Titres de transaction et de placement	4 793 676	4 949 745
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 573 090	3 239 589
. Autres titres de créance	1 150 546	1 640 116
. Titres de propriété	70 040	70 040
. Certificats de Sukuk	-	-
Autres actifs	454 361	313 310
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	314 102	317 219
. Participations dans les entreprises liées	271 599	271 599
. Autres titres de participation et emplois assimilés	42 503	45 620
. Titres de Moudaraba et Mouchraka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	278 675	245 841
Immobilisations corporelles	924 542	907 460
Total de l'Actif	56 253 388	56 778 246

	(En milliers de DH)	
PASSIF	30/06/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9	9
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 725 586	2 709 865
. À vue	425 051	735 239
. À terme	1 300 535	1 974 626
Dépôts de la clientèle	43 894 093	43 162 853
. Comptes à vue créditeurs	29 874 047	29 216 144
. Comptes d'épargne	9 771 292	9 821 655
. Dépôts à terme	3 028 720	3 134 563
. Autres comptes créditeurs	1 206 128	967 989
. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	13 905	22 502
Titres de créance émis	1 839 096	2 067 676
. Titres de créance négociables	1 839 096	2 067 676
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	845 602	906 526
Provisions pour risques et charges	1 395 918	1 224 770
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 780 683	1 767 571
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 625 959	2 625 959
Capital	1 088 121	1 088 121
Actionnaires, Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 021 417	818 573
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	36 905	406 322
Total du Passif	56 253 388	56 778 246

	(En milliers de DH)	
HORS BILAN	30/06/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNÉS	11 488 576	12 018 296
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 825 266	4 392 926
Engagements de garantie d'ordre d'établis. de crédit et assimilés	3 819 697	3 827 284
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 843 614	3 798 087
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	2 265 255	1 252 484
Engagements de financement reçus d'établis. de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établis. de crédit et assimilés	2 265 255	1 252 484
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/2020

	(En milliers de DH)	
LIBELLE	30/06/2020	30/06/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 426 464	1 463 661
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements	71 976	75 684
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	965 953	973 806
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	57 340	58 876
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	62 159	62 035
Produits sur titres de Moudaraba et moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	164 292	186 569
Autres produits bancaires	104 744	106 691
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	277 417	319 472
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements	10 172	16 458
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	141 902	154 598
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	62 377	75 706
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	62 966	72 711
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	1 149 047	1 144 189
Produits d'exploitation non bancaire	5 549	16 478
Charges d'exploitation non bancaire	-	8 352
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	598 847	601 914
Charges de personnel	356 991	346 457
Impôts et taxes	15 094	13 992
Charges externes	159 034	177 572
Autres charges générales d'exploitation	1 408	1 632
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	66 319	62 260
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	564 710	436 010
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	318 620	250 924
Pertes sur créances irrécouvrables	74 908	88 580
Autres dotations aux provisions	171 182	96 507
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	239 990	276 038
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	226 865	232 422
Récupérations sur créances amorties	4 828	21 207
Autres reprises de provisions	8 297	22 409
RÉSULTAT COURANT	231 029	390 428
Produits non courants	569	162
Charges non courants*	112 568	24 569
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	119 031	366 022
Impôts sur les résultats	82 126	143 849
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	36 905	222 173

* Sur Instruction de BAM du 8 mai courant, le don Covid est constaté comptablement parmi les charges non courantes de l'exercice 2020 dans son intégralité, en cohérence avec les comptes consolidés IAS/IFRS et le traitement prudentiel en solvabilité, Conformément au communiqué de l'administration fiscale de mars courant, ce don revêt le caractère de charge comptable déductible du résultat fiscal.

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)		
premier semestre 2020	deuxième semestre 2019	premier semestre 2019
1 426 464	1 433 908	1 463 661

ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 30 JUIN 2020

	Montants au 30/06/2020		Montants au 31/12/2019	
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *
Créances pré-douteuses	498 241	61 381	296 900	41 648
Créances douteuses	616 246	456 845	474 561	404 110
Créances compromises	2 796 931	2 411 383	2 748 701	2 393 945
TOTAL	3 911 419	2 929 609	3 520 162	2 839 703

(*) y compris agios réservés

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 30 JUIN 2020

		(En milliers de DH)	
I- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS		30/06/2020	30/06/2019
+ Intérêts et produits assimilés		1 089 528	1 107 552
- Intérêts et charges assimilés		214 451	246 761
MARGE D'INTÉRÊT		875 077	860 791
+ Produits sur financements participatifs		5 742	814
- Charges sur financements participatifs		-	-
Marge sur financements participatifs		5 742	814
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location		-	-
+ Produits sur immobilisations données en ljarah		-	-
- Charges sur immobilisations données en ljarah		-	-
Résultat des opérations d'ljarah		-	-
+ Commissions perçues		166 298	189 510
- Commissions servies		11 824	16 566
Marge sur commissions		154 474	172 944
+ Résultat des opérations sur titres de transaction		30 615	25 079
+ Résultat des opérations sur titres de placement		172	415
+ Résultat des opérations de change		65 125	67 854
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		-	-
Résultat des opérations de marché		95 911	93 348
+ Divers autres produits bancaires		62 399	62 494
- Diverses autres charges bancaires		44 555	46 201
+ Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		1 149 047	1 144 189
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		-3 117	-2 193
+ Autres produits d'exploitation non bancaire		5 549	16 478
- Autres charges d'exploitation non bancaire		-	8 352
- Charges générales d'exploitation		598 847	601 914
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		552 632	548 207
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		-161 835	-85 875
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions		-159 768	-71 904
RÉSULTAT COURANT		231 029	390 428
RÉSULTAT NON COURANT		-111 998	-24 406
- Impôts sur les résultats		82 126	143 849
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		36 905	222 173
II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		30/06/2020	30/06/2019
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		36 905	222 173
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles		66 319	62 260
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		3 117	2 193
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		144 315	78 750
+ Dotations aux provisions réglementées		-	-
+ Dotations non courantes		-	-
- Reprises de provisions		-	20 274
- Plus-values de cession sur immob. incorporelles et corporelles		-	11 443
+ Moins-values de cession sur immob. incorporelles et corporelles		-	8 352
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues		-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		250 656	342 011
- Bénéfices distribués		-	-
AUTOFINANCEMENT		250 656	342 011

ÉTAT A1 - PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES AU 30 JUIN 2020

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT	
Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.	
Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.	

ÉTAT A2- ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 30 JUIN 2020

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N E A N T

ÉTAT A3- ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES AU 30 JUIN 2020

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN 2020

		(En milliers de DH)	
		30/06/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation bancaire perçus		1 364 133	2 834 928
Récupérations sur créances amorties		4 828	37 516
Produits d'exploitation non bancaire perçus		6 118	26 716
Charges d'exploitation bancaire versées		-243 469	-574 761
Charges d'exploitation non bancaire versées		-112 568	-132 322
Charges générales d'exploitation versées		-524 528	-1 135 282
Impôts sur les résultats versés		-82 126	-263 875
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges		412 389	792 920
Variation de :			
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		157 150	-600 717
Créances sur la clientèle		-259 163	-2 875 555
Titres de transaction et de placement		156 241	1 257 694
Autres actifs		-141 051	-55 476
Immobilisations données en crédit-bail et en location		-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		-984 280	570 217
Dépôts de la clientèle		731 240	1 791 196
Titres de créance émis		-228 580	-862 504
Autres passifs		-60 924	283 305
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation		-629 367	-491 840
III - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)		-216 977	301 081
Produit des cessions d'immobilisations financières		-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	8 838
Acquisition d'immobilisations financières		-	150 000
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-116 234	-112 713
Intérêts perçus		-	-
Dividendes perçus		62 159	62 344
IV - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		-54 075	108 469
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		-	-
Émission de dettes subordonnées		-	-
Émission d'actions		-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés		-	-
Intérêts versés		-20 837	-68 641
Dividendes versés		-203 479	-87 050
V - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		-224 316	-155 691
VI - VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)		-495 368	253 859
VII - TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		2 005 297	1 751 438
VIII - TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		1 509 930	2 005 297

ÉTAT B1- CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)						
CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
Comptes ordinaires débiteurs	660 730	12 625	147 274	297 944	1 118 573	2 882 299
Valeurs reçues en pension	-	2 209 406	-	-	2 209 406	756 921
- au jour le jour	-	1 302 252	-	-	1 302 252	501 779
- à terme	-	907 154	-	-	907 154	255 142
Prêts de trésorerie	-	350 000	528 171	-	878 171	893 287
- au jour le jour	-	-	-	-	-	370 000
- à terme	-	350 000	528 171	-	878 171	523 287
Prêts financiers	-	-	2 397 944	-	2 397 944	2 538 704
Autres créances	-	3 360	14 079	-	17 439	159 336
Intérêts courus à recevoir	-	6 080	21 051	-	27 131	17 913
Créances en souffrance	-	-	-	3	3	14
TOTAL	660 730	2 581 471	3 108 519	297 947	6 648 667	7 248 474

ÉTAT B2- CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)						
CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRÉSORERIE	453 797	-	10 795 020	201 616	11 450 433	10 292 503
- Comptes à vue débiteurs	186 355	-	2 562 187	196 312	2 944 854	2 615 963
- Créances commerciales sur le Maroc	38 042	-	862 912	-	900 954	1 187 334
- Crédits à l'exportation	-	-	167 929	-	167 929	284 595
- Autres crédits de trésorerie	229 400	-	7 201 992	5 304	7 436 696	6 204 611
Crédits à la consommation	-	-	-	3 836 217	3 836 217	4 045 475
Crédits à l'équipement	1 625 183	-	4 310 725	5 885	5 941 793	6 271 689
Crédits immobiliers	-	-	2 061 104	14 222 530	16 283 634	16 422 585
Autres crédits	-	1 978 431	531 225	-	2 509 655	3 184 320
Créances acquises par facturation	642 459	-	-	-	642 459	685 385
Intérêts courus à recevoir	-	122 600	234 176	-	356 775	324 482
Créances en souffrance	-	-	180 249	801 561	981 810	680 458
- Créances pré-douteuses	-	-	86 906	369 955	456 861	255 252
- Créances douteuses	-	-	89 567	69 834	159 401	70 451
- Créances compromises	-	-	3 775	381 772	385 548	354 755
TOTAL	2 721 439	2 101 031	18 112 498	19 067 809	42 002 777	41 906 897

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020

B03- VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)

TITRES	Établissements de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs privés		Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	1 150 546	3 573 090	69 974	67	4 793 676	4 949 745
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	3 573 090	-	-	3 573 090	3 239 589
Obligations	13 868	-	-	-	13 868	19 397
Autres titres de créance	1 136 677	-	-	-	1 136 677	1 620 719
Titres de propriété	-	-	69 974	67	70 040	70 040
TOTAL	1 150 546	3 573 090	69 974	67	4 793 676	4 949 745

ÉTAT B10 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Établissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc				
Comptes ordinaires créditeurs	9	11 980	30 172	78 604		120 765	636 459
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	-	-
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
- À terme	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts de trésorerie	-	-	-	1 263 535	1 263 535	1 263 535	1 637 878
- Au jour le jour	-	-	-	291 585	291 585	291 585	55 000
- À terme	-	-	-	971 950	971 950	971 950	1 582 878
Emprunts financiers	2 180	-	-	324 352	326 532	326 532	357 408
Autres dettes	-	266	13 347	-	13 613	13 613	76 276
Intérêts courus à payer	-	300	850	-	1 150	1 150	1 853
TOTAL	2 189	12 546	44 369	1 666 491	1 725 595	1 725 595	2 709 874

ÉTAT B11- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	398 197	115 818	7 786 476	21 587 458	29 887 949	29 238 617
Comptes d'épargne	-	-	-	9 723 063	9 723 063	9 788 183
Dépôts à terme	-	-	349 464	2 646 401	2 995 865	3 102 197
Autres comptes créditeurs	-	1 885	644 185	541 248	1 187 319	949 179
Intérêts courus à payer	-	-	-	99 897	99 897	86 677
TOTAL	398 197	117 703	8 780 125	34 598 067	43 894 093	43 162 853

ÉTAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	757 578	105 339	48 025	814 891	511 734	24 482	-	536 217	-	278 675
- Droit au bail	22 579	-	-	22 579	-	-	-	-	-	22 579
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	734 999	105 339	48 025	792 313	511 734	24 482	-	536 217	-	256 096
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 259 608	61 194	5 312	2 315 490	1 352 149	41 834	-3 035	1 390 948	-	924 542
- Immeubles d'exploitation	995 455	27 769	-	1 023 224	386 744	10 145	-	396 889	-	626 335
. Terrain d'exploitation	249 919	-	-	249 919	-	-	-	-	-	249 919
. Immeubles d'exploitation, Bureaux	717 729	27 769	-	745 497	359 070	10 128	-	369 198	-	376 299
. Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	27 808	-	-	27 808	27 673	17	-	27 690	-	118
- Mobilier et matériel d'exploitation	543 029	23 361	4 486	561 904	475 651	13 048	-3 035	485 664	-	76 240
. Mobilier de bureau d'exploitation	91 784	2 989	785	93 988	79 948	2 130	-785	81 292	-	12 696
. Matériel de bureau d'exploitation	17 554	377	1 635	16 296	13 372	311	-185	13 498	-	2 798
. Matériel de bureau Telecom	74 876	2 650	-	77 525	66 575	1 626	-	68 201	-	9 324
. Matériel Informatique	288 076	15 640	650	303 065	250 283	8 049	-650	257 683	-	45 383
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	3 870	-	-	3 870	3 869	-	-	3 870	-	-
. Autres matériels d'exploitation	66 869	1 706	1 415	67 159	61 604	931	-1 415	61 120	-	6 039
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	600 227	9 604	827	609 004	444 006	16 958	-	460 964	-	148 040
- Immobilisations corporelles hors exploitation	120 896	461	-	121 358	45 748	1 683	-	47 431	-	73 927
. Terrains hors exploitation	50 067	-	-	50 067	-	-	-	-	-	50 067
. Immeubles hors exploitation	46 845	-	-	46 845	30 823	852	-	31 675	-	15 170
. Mobiliers et matériel hors exploitation	8 789	331	-	9 121	6 424	413	-	6 838	-	2 283
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	15 195	130	-	15 325	8 501	418	-	8 918	-	6 407
- Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 017 186	166 533	53 338	3 130 381	1 863 883	66 317	-3 035	1 927 165	-	1 203 216

ÉTAT B12 - ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DÉPÔT INSCRITS EN COMPTE AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)

Nature des Titres	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant Global
Certificats de Dépôts	02/08/2018	02/08/2021	100,00	2,98%	INFINE	300 000,00
Certificats de Dépôts	28/09/2018	28/09/2021	100,00	3,02%	INFINE	500 000,00
Certificats de Dépôts	19/10/2018	19/10/2020	100,00	2,88%	INFINE	500 000,00
Certificats de Dépôts	31/10/2019	01/11/2021	100,00	2,63%	INFINE	200 000,00
Certificats de Dépôts	31/10/2019	31/10/2022	100,00	2,74%	INFINE	300 000,00
TOTAL						1 800 000,00

ÉTAT B14 - PROVISIONS AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2020
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 744 099	316 039	224 718	48	2 835 468
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 734 094	312 922	224 546	48	2 822 518
Titres de placement	420	-	172	-	248
Titres de participation et emplois assimilés	9 586	3 117	-	-	12 703
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	1 224 771	173 763	10 616	8 000	1 395 918
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	144 050	5 698	2 318	-	147 429
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux ¹⁾	681 921	144 315	-	-	826 236
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	86 344	8 338	-	-	94 682
Provisions pour autres risques et charges	312 456	15 412	8 297	8 000	327 572
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 968 870	489 802	235 334	8 048	4 231 387

¹⁾ La PRG tient compte des impacts prévisionnels de la crise sanitaire. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base d'une analyse sectorielle ainsi que d'une analyse comportementale de la clientèle retail et elle tient compte des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes. L'approche retenue pour l'estimation sera actualisée pour les prochains arrêtés en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020

ÉTAT B16 - DETTES SUBORDONNÉES AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours ⁽¹⁾	Taux	Durée ⁽²⁾	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité ⁽³⁾	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N en (contrevaaleur KDH)	Montant N-1 en (contrevaaleur KDH)	Montant N en (contrevaaleur KDH)	Montant N-1 en (contrevaaleur KDH)
MAD	93 100,00	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100,00				
MAD	108 800,00	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800,00				
MAD	46 900,00	1	3,23%	10 ANS	INFINE	46 900,00				
MAD	251 200,00	1	3,45%	10 ANS	INFINE	251 200,00				
MAD	55 000,00	1	3,93%	10 ANS	INFINE	55 000,00				
MAD	445 000,00	1	3,17%	10 ANS	INFINE	445 000,00				
MAD	197 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE	197 500,00				
MAD	552 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE	552 500,00				
TOTAL	1 750 000,00					1 750 000,00				

(1) cours BAM au 30/06/2020

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ÉTAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 621 955	733 342	449 414	409 001	-	4 213 712
Créances sur la clientèle	4 965 292	3 111 039	5 211 069	4 316 047	23 756 871	41 360 318
Titres de créance	841 149	302 814	259 206	2 986 756	403 751	4 793 676
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	8 428 396	4 147 195	5 919 689	7 711 804	24 160 622	50 367 706
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	972 250	-	2 180	326 105	-	1 300 535
Dettes envers la clientèle	510 188	757 394	1 368 007	393 132	-	3 028 721
Titres de créance émis	-	-	500 000	1 300 000	-	1 800 000
Emprunts subordonnés	-	-	500 000	-	1 250 000	1 750 000
TOTAL	1 482 438	757 394	2 370 187	2 019 237	1 250 000	7 879 255

ÉTATS DE SYNTHÈSE ARREDA AU 30 JUIN 2020

(En milliers de DH)

ACTIF	30/06/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	19 942	29 394
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
Créances sur la clientèle	418 545	283 023
Créances sur Mourabaha	418 545	283 023
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	-	-
Titres de transaction et de placement	-	-
dont certificat de Sukuk	-	-
Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	74 512	90 652
Immobilisations données en Ijara	-	-
Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
Dont certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar placés	-	-
Autres actifs	20	10
Total de l'Actif	513 019	403 080

(En milliers de DH)

PASSIF	30/06/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	100 266	25 423
Dettes sur Mourabaha	-	-
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	100 266	25 423
Dépôts de la clientèle	35 085	32 043
Comptes à vue créditeurs	29 357	20 238
Autres comptes créditeurs	5 728	11 805
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	13 905	22 502
Dettes sur Mourabaha	13 905	22 502
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres passifs	147 367	103 408
Provisions pour risques et charges	1 890	-
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	-	-
Dotations en capital	230 000	230 000
Reports	-10 297	-
Résultat de l'exercice	-5 197	-10 297
Total du Passif	513 019	403 080

(En milliers de DH)

CPC	30/06/2020	30/06/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 819	824
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 742	814
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	-	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	77	10
Autres produits bancaires	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	-
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-	-
Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	5 819	824
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	12 178	10 947
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-1 890	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	-	-
RESULTAT COURANT	-8 249	-10 123
RESULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RESULTATS	-8 249	-10 123
Impôts théoriques	-3 052	-3 746
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-5 197	-6 378

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)



Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca



PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

CREDIT DU MAROC

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020

En exécution de la mission prévue par le Dahir n° 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit Du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 6 553 085, dont un bénéfice net de KMAD 36 905, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Elle a été arrêtée par le directoire le 21 juillet 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'état annexe B14 relative à l'estimation de l'impact de l'épidémie de Covid19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 28 juillet 2020

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20220 CASABLANCA
Tél : 0522 423 423 (L.G)
Fax : 0522 423 400
Abdou Souleye Diop
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 169167 - TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7587045
Leila Sijelmassi
Associée